pour produire une bonne récolte. En général cependant, la plupart de ceux qui pêchent à deux ans sont des propriétaires, comme la plupart de ceux qui pêchent à un an sont des fermiers.

Il est très utile de faire communiquer ensemble les divers étangs qu'on possède. Par ce moyen, on peut donner de l'eau à ceux qui en manquent, et remplir à volonté ceux qu'on veut empoissonner. Lorsqu'ils sont nombreux, le but est plus aisément atteint, parce que leur distance est moindre et que les fossés de communication sont plus courts; l'opération est fort simple lorsqu'ils sont situés dans un même vallon; dans le cas contraire, le niveau apprend ce qui peut se faire. M. Greppoz le père, dont la Dombes conserve l'honorable souvenir, avait fait par ce moyen communiquer le plus grand nombre des trente-six étangs de sa propriété du Montellier; il avait ainsi facilité leur aménagement et amélioré leur produit. Son fils en recueille l'avantage et marche dignement sur ses traces en se dévouant tout entier aux améliorations de toute espèce dans les circonstances nouvelles où il se trouve, circonstances dues à l'amendement de la chaux. De concert avec d'honorables propriétaires, il a pris pour but principal de ses travaux l'assainissement du pays, et dessèche ses étangs, dont il tire par le labour et la chaux un plus grand produit que lorsqu'ils étaient en eau.

On a encore trouvé de l'avantage à partager les grands étangs par des chaussées. Leur produit est meilleur, leur pêche plus facile, et l'étang supérieur prend une plus grande quantité d'eau. M. Périer a ainsi divisé l'étang Turlet en deux étangs, dont le produit net a très sensiblement augmenté.

SECTION X. — *Education du poisson.*

Les poissons d'étangs ne se consomment guère qu'à l'âge de trois ou quatre ans. Il serait très difficile et peu profitable d'élever ces différents âges ensemble et dans les mêmes eaux. Par cette raison, partout où les étangs un peu nombreux ont été assujettis à un aménagement régulier, on a, nous l'avons dit, trois ou au moins deux espèces d'étangs; ceux pour produire la pose ou *feuille*, ceux dans lesquels elle grossit pour devenir empoissonnage, et enfin ceux où l'empoissonnage grossit pour la consommation.

§ Ier. — Etangs pour la pose.

On emploie les plus petits étangs à la production de la feuille; il est bon qu'ils soient peu profonds, à l'abri des vents, et qu'ils ne renferment pas de vase. Il est surtout nécessaire que les brochets ne puissent en aucune manière s'y introduire. On y met en carpes, dont un tiers de femelles et deux tiers de mâles, du sixième au quart du nombre nécessaire à empoissonner l'étang en pêche réglée. On ne met de tanches grasses et en bon état que le quart du nombre des carpes; ni l'une ni l'autre espèce d'empoissonnages n'a besoin d'être composée d'individus déjà forts. On a remarqué que la pose était plus abondante lorsque le nombre des mâles était double de celui des femelles. Les laites et les œufs désignent très bien le sexe dans les carpes.

Au bout de l'année, on pêche une grande quantité de feuilles dont la grosseur est inégale, parce que les unes appartiennent à la pose du printemps, et les autres à celle de la fin de l'été. Les carpes et les tanches qu'on a mises au commencement de l'année, s'épuisant à la pose, sont restées maigres et ont peu profité.

On sépare la *feuille* des tanches de celle des carpes; cette dernière se vend au cent, et celle des tanches au poids. Pour les compter sans les fatiguer, parce qu'elles craignent beaucoup la main de l'homme, on en remplit un petit vase dont on compte les individus, et on apprécie le reste en le mesurant à l'aide d'un vase plein.

Dans le Forez, on emploie, pour la pose, des carpes qui ont cessé de profiter depuis quelque temps et qui viennent des étangs trop chargés, de ceux où l'eau a manqué, ou de ceux où le défaut de brochets a laissé la carpe s'épuiser à la pose. On regarde ce poisson comme plus productif de feuilles.

Le cent de *feuilles* et d'*empoissonnage*, dans l'Ain, est de 80 paires ou de 160 têtes; dans la Brenne, il est de 70 paires ou de 140 têtes; dans la Bresse châlonaise de Saône-et-Loire, il est de 64 paires ou de 128 têtes. Il est vraisemblable que dans cette manière de compter, on a grossi le cent de toute la perte probable du poisson pendant l'année; on en conclurait, par conséquent, que cette perte est plus grande dans le département de l'Ain qu'ailleurs.

§ II. — Etangs pour l'empoissonnage.

La *feuille* se place dans un étang de moyenne grandeur; on y en met de 500 à un millier par cent du poisson qu'on met dans l'étang en pêche réglée. On y met aussi de 15 à 20 kilogrammes de tanches par millier de feuilles de carpes. Ces étangs s'empoissonnent avant l'hiver. La feuille qu'on tire d'un étang où elle est entassée profite un peu dans le cours de la saison froide. L'empoissonnage sera d'autant plus beau à la pêche qu'on y aura moins mis de *feuilles* d'août et plus de celles de mai. Pour empêcher cet *empoissonnage* de s'épuiser à la pose, qui surchargerait l'étang en *feuilles* inutiles, on met au mois de mai 16 à 20 brochetons, de la grosseur du doigt, par millier de *feuilles*; on a par ce moyen, au bout de l'année, des brochets de 1 à 2 kilogrammes très gras et très délicats; de plus, l'empoissonnage est en meilleur état et a grossi davantage. On le trouve à la pêche de trois sortes; la *feuille*, produite par la pose du mois de mai de l'année précédente, donne la première et la plus belle; la seconde, de $0^m,12$ à $0^m,15$ entre tête et queue, fournit l'empoissonnage à un an; la pose du mois d'août donne l'empoissonnage à deux ans, de $0^m,08$ à $0^m,12$ entre tête et queue. Ceux au-dessous prennent le nom de *carnaussiers*, et sont employés à faire la feuille ou à nourrir les brochets.

Dans le Forez, on charge un peu moins les étangs d'empoissonnage; les pêches à un an ont prévalu, et c'est la raison pour laquelle on cherche à se faire de plus forts *nourrains*. Pour avoir du poisson de 750 grammes au bout de l'année, on prend le nourrain du poids de 250 grammes; et pour les carpes de 600 grammes, on le prend de 6 à 8 au kilogramme. On a encore remarqué que lorsque le nourrain est de 250 grammes, la pêche est plus égale qu'avec celui de 400 grammes.

Nous avons dit que, dans le Forez, un même étang servait souvent à faire à la fois la *feuille* et l'*empoissonnage*. Pour cela, avec un millier en moyenne de têtes de *feuilles* par hectare, on met six à huit têtes de carpes de 500 grammes, tant mâles que femelles, prises parmi les moins belles et les plus vieilles. Au bout de l'année, l'étang donne de l'empoissonnage de 200 à 250 grammes par tête et une grande quantité de feuilles; de plus, les carpes se sont refaites d'une manière remarquable. Ce procédé, il est vrai, ne donne point de brochets, mais il est très commode pour ceux qui ont peu d'étangs, et qui ne veulent acheter ni feuilles ni empoissonnage, qui sont souvent très chers.

C'est le cas de faire ici une observation qui ne nous semble pas sans importance. La Dombes, dont les principes d'assolement et plusieurs pratiques d'aménagement des étangs sont partout à imiter, a néanmoins une excellente leçon à prendre dans le Forez, pour la manière d'empoissonner en carpes pour la pêche d'un an. Nous ne pensons pas que le sol du Forez soit supérieur à celui de Dombes, puisque le produit en labour dans ce dernier pays est plus fort. Comment se fait-il donc que le produit en poisson y soit très inférieur, quoique les pluies annuelles y soient plus considérables? Dans le Forez, les pêches à un an donnent, sur la rive gauche de la Loire, de la carpe de $1^k,500$ la paire, avec un empoissonnage de 250 grammes, et sur la rive droite, le poids est de $1^k,250$, avec de l'empoissonnage de 6 à 8 au kilogramme. En Dombes, avec de l'empoissonnage de 8 à 10 au kilogramme, on a en moyenne des carpes d'un kilogramme la paire, pendant qu'avec de l'empoissonnage de 250 grammes, il est très probable qu'on atteindrait le poids moyen du Forez, $1^k,500$ la paire. En Dombes, un quintal d'empoissonnage en produit quatre en poissons de vente. Dans le Forez, et sur la même étendue, deux quintaux en re-